

HIVERNAGE

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

NOM GENERIQUE

HIVERNAGE

UTILISATION

Produit de traitement des eaux de piscines en saisons froides.

FABRICANT

MAREVA PISCINES ET FILTRATION

Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France

Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07

Email personne chargée de la Fiche de Sécurité : tech@mareva.fr

N° d' appel d' urgence

FRANCE : 04.91.75.25.25 : Centre Anti-Poisons de MARSEILLE

Allemagne : 030.19240 ou 030.30686790 : Giftnotruf BERLIN

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

PRINCIPAUX DANGERS POUR L'HOMME : Préparation à caractère acide irritante pour les yeux et la peau.
(avant dilution)

DANGER POUR L'ENVIRONNEMENT : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

Substances utilisées dans la préparation :

A) 20 à 25% d'AMMONIUM QUATERNAIRE POLYMERISE à 60%

N° CAS. = 25988-97-0

Classification : N R50

B) <20% d'ACIDE PHOSPHONIQUE à 50%

N° CAS : 6419-19-8

N°CE : 229-146-5

Classification : Xi, R36

C) <5% de lessive de soude à 30%

N° CAS : 1310-73-2

N°CE : 215-185-5

Classification : C, R35

4 - PREMIERS SECOURS :

INGESTION

En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée. Montrer l'étiquette au médecin.

Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente.

CONTACT AVEC LES YEUX

Laver immédiatement et abondamment à l' eau claire pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter immédiatement un spécialiste.

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver immédiatement à grande eau. Consulter un spécialiste si des irritations persistent.

INHALATION

Placer la personne à l'air frais. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE :

DANGERS SPECIFIQUES	Aucun, le produit n' est ni inflammable ni explosible. Lorsque l' eau se sera évaporée, le produit se décomposera en fumées irritantes : CO, CO2, NO _x , PO _x .
MOYENS D' EXTINCTION	moyen approprié : tout type d' agent d' extinction est autorisé. Ne pas utiliser l'eau en "jet bâton" afin d'éviter les projections.
EQUIPEMENTS DE PROT.	Equipement usuel de lutte contre l'incendie.

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

PRECAUTIONS INDIVID.	Porter un vêtement de protection, des gants et des lunettes adaptés Se tenir éloigné d'éventuelles projections.
METHODE DE NETTOYAGE	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants neutres (sable, terre, diatomées...) dans des fûts en vue de l'élimination des déchets (centre de traitement spécialisé). Si possible, rincer le sol contaminé avec de l'eau, aspirer et collecter les eaux de lavage. Les envoyer dans un centre de traitement spécialisé. Empêcher toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les réseaux d'eau de pluie... Si le produit contamine des nappes d'eau, des rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

MANIPULATIONS	Eviter la formation de brouillard, éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains après utilisation. Ne pas boire manger ou fumer pendant l'utilisation.
STOCKAGE	Dans l'emballage d' origine; bien fermé.
MATERIAUX A EVITER	Aciers ordinaires et galvanisés.

8 - CONTROLE DE L' EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

Manipulation occasionnelle du produit : gants (anti-acide) et lunettes conseillés.

Manipulation répétée ou continue du produit : tenue de travail couvrant le corps et les membres, et port de gants et de lunettes de protection.

Lave-yeux à proximité des postes de travail.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

ETAT PHYSIQUE	: liquide vert
ODEUR	: -
pH à 25°C	: 2,01 - 3,5
POINT DE FUSION	: -
POINT D' ECLAIR	: non concerné
EXPLOSIVITE	: non concerné
DENSITE (20°C)	: 1,10 - 1,14
VISCOSITE DYNAMIQUE	: -
SOLUBILITE DANS L' EAU	: soluble dans l' eau en toutes proportions.

10 - STABILITE ET REACTIVITE :

STABILITE Le produit est stable dans des conditions normales de stockage

REACTIONS DANGEREUSES :

Attention : Produit acide, peut réagir violemment au contact des bases (dégagement de chaleur).
Ne pas mettre le produit concentré en contact avec des oxydants forts (hypochlorites, chlores organiques, sels peroxydés,...).

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit est irritant pour les yeux et la peau (avant dilution).

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Produit toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme.
Ne pas rejeter de produit pur dans le milieu naturel (égouts, cours d'eau, réseau fluvial...).

13 - INFORMATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION :

Ce produit est acide

DECHETS Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets. Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

EMBALLAGES SOUILLES Rincer plusieurs fois l'emballage à l'eau avant rejet ou élimination.
Éliminer conformément aux législations en vigueur.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

N° ONU: 3082 MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT LIQUIDE, NSA (polymère cationique)

TRANSPORT TERRESTRE

TRANSPORT MARITIME

TRANSPORT AERIEN

Classe = 9 - Groupe d'emballage = III - Etiquette danger = 9 -

N° de code danger = 90

Ce produit peut, dans certains cas, être exempté (emballage en **Quantités Limitées**)

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 1990 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

Symbole de danger : **Xi** - Irritant + **N** - dangereux pour l'environnement.



Xi - Irritant



N - Dangereux pour l'environnement

Phrases R

36 / 38 - Irritant pour les yeux et la peau.

51 / 53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

Phrases S

2 - Conserver hors de la portée des enfants.

24 / 25 - Eviter le contact avec la peau et les yeux

26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

29 - Ne pas jeter les résidus à l'égout.

46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

SUISSE :

N°: CHZB1202

ALLEMAGNE :

Registriernummer : N-28054

16 - AUTRES INFORMATIONS :

Indications sur la classification des substances utilisées dans la formulation :

R 22 : Nocif en cas d'ingestion

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

Classement ICPE du produit : 1173

Autres informations

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document. Cette fiche de sécurité a été rédigée

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières = **2923.90.00**